SNASUB-FSU

Élections professionnelles 2026

Engagé·es au quotidien pour les collègues

Élection à la commission administrative paritaire académique ATRF de Paris

Liste présentée par le SNASUB-FSU

4 titulaires et 4 suppléant·es - 3 femmes et 5 hommes

1 – M. MAZIERAS Raphael
ADJOINT TECH RECH FORM
Rectorat de l'académie de Paris
Paris (75)

2 – Mme JOSEPH Fadma
ADJOINT TECH RECH FORM
Rectorat de l'académie de Paris
Paris (75)

3 – Mme CAIRO Marie-Claude
ADJOINT TECH RECH FORM
Communauté d'Universités et Établissements
Université Paris Lumières
Paris (75)

4 – M. PAULY Tom
ADJOINT TECH RECH FORM
Rectorat de l'académie de Paris
Paris (75)

5 – M. NIDDAM David
ADJOINT TECH RECH FORM
Rectorat de l'académie de Paris
Paris (75)

6 – M. LABIDI Mounir
ADJOINT TECH RECH FORM
Rectorat de l'académie de Paris
Paris (75)

7 – M. SOW Solveg
ADJOINT TECH RECH FORM
Rectorat de l'académie de Paris
Paris (75)

8 – Mme BERGER Cecilia
ADJOINT TECH RECH FORM
Lycée polyvalent ESAA - École Boulle
Paris (75)

SNASUB-FSU

U. F.S.U.

Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission administrative paritaire académique ATRF de Paris

SNASUB-FSU

Engagé·es au quotidien pour les collègues



CAPA

Commission administrative paritaire académique

Vos élu·es SNASUB-FSU agissent en CAPA pour vous défendre en cas de décision individuelle défavorable : procédure disciplinaire, refus de titularisation, de télétravail, de temps partiel, demande de révision d'un entretien professionnel...

Pourquoi voter ?

Disposer de représentant·es du personnel au cours de sa carrière est une garantie de pouvoir être défendu·e devant l'administration et de faire respecter ses droits.

Vos élu·es SNASUB-FSU agissent pour :

Augmenter les salaires

Pour en finir avec la "smicardisation" des salaires et des carrières, nous revendiquons :

- une augmentation de 80 points d'indice pour toutes et tous (+ 400 € mensuels) ;
- la revalorisation de 20 % du point d'indice ;
- l'indexation de sa valeur sur l'indice des prix à la consommation.

Reconnaître nos missions en catégorie B

Beaucoup de collègues ATRF exercent des missions relevant de la catégorie B, il faut :

- étendre le repyramidage et l'ouvrir aux ATRF affecté·es dans l'éducation nationale ;
- un plan de promotion des personnels à la hauteur des besoins.

(Re)créer des emplois pour fonctionner

Nos établissements sont en sous-effectif ce qui détériore nos conditions de travail et nous empêche de remplir nos missions (exemple du repas à 1€). Il faut :

- stopper les suppressions d'emplois ;
- créer des emplois à la hauteur des besoins.

Protéger les personnels

La santé et la sécurité au travail sont au cœur de l'engagement de vos élu·es qui vous accompagnent pour :

- réduire et prévenir l'exposition en labo aux produits dangereux CMR ;
- prévenir les troubles musculo-squelettiques par exemple en CROUS ;
- lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

U. F.S.U.

Pas de système éducatif sans nous !

SNASUB-FSU

F.S.U.

Avec le SNASUB-FSU, des élu·es de terrain

Parce qu'on n'est jamais aussi bien défendu·e que par des collègues qui exercent le même métier

Le SNASUB-FSU s'engage, scrutin après scrutin, pour défendre vos droits et faire entendre votre voix. Au quotidien, nos élu·es agissent dans toutes les instances pour faire respecter le travail des personnels, améliorer les conditions d'exercice. Elles et ils portent un projet ambitieux pour défendre et améliorer le service public.



F.S.U.

Engagé·es au quotidien

#VotezFSU

#Engagé·esAuQuotidien